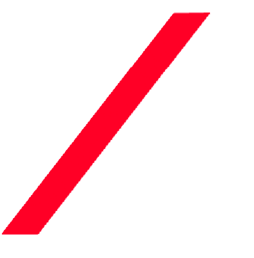
Mode d'emploi pour accepter votre offre de prêt





1 Renvoyer le récépissé et l'enveloppe de réception

Ce que vous devez faire : Renvoyer le récépissé **complété et daté du jour de réception sans rature ni surcharge** ainsi que l'enveloppe portant le cachet de la poste dans laquelle vous avez reçu l'offre à l'adresse suivante : **AXA Banque – Service Crédit Immobilier**
94 Rue Servient TSA 51961
69442 LYON CEDEX 03

2 Prendre connaissance de votre offre de prêt

Conformément aux dispositions de la loi du 13 juillet 1979, l'offre de prêt que nous vous soumettons comporte la description précise des conditions du ou des crédits permettant de financer votre opération immobilière. **Ce que vous devez faire :** Lire l'offre attentivement.

Votre offre de prêt est composée de 6 parties :

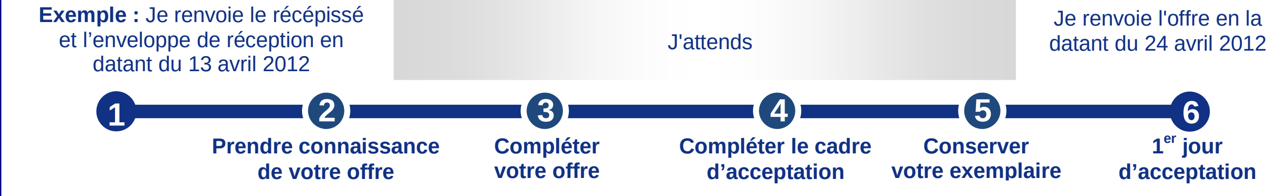
- Les conditions financières et générales
- Les conditions particulières reprenant les caractéristiques de votre projet : le plan de financement, les garanties et/ou le(s) accord(s) de cautionnement si vous avez opté pour une caution via une société de cautionnement mutuelle (ex : Crédit Logement), l'(es) assurance(s) emprunteur(s) et les conditions suspensives et résolutoires
- L'(les) échéancier(s) des amortissements également appelé(s) tableau d'amortissement
- Le récépissé de l'offre (sauf pour les SCI) et le cadre d'acceptation
- Le(s) mandat(s) de prélèvement SEPA

3 Compléter votre offre de prêt SANS RATURE NI SURCHARGE

Ce que vous devez faire : Parapher toutes les pages (recto/verso) de votre offre de prêt (documents cités en point 2). Les documents doivent être paraphés par l'emprunteur et le co-emprunteur.

4 Compléter le cadre d'acceptation

Conformément à la loi, vous disposez d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la réception de l'offre afin d'examiner si l'offre vous convient. **L'acceptation de l'offre ne peut pas se faire avant la fin du délai de réflexion, soit entre le 12ème jour et le 30ème jour.**



Ce que vous devez faire : Compléter le cadre d'acceptation en indiquant la date à laquelle vous acceptez l'offre de prêt, précédée de la mention « **lu et approuvé** ». Compléter le cadre d'acceptation pour l'emprunteur et le co-emprunteur, veillez à la levée des conditions suspensives et résolutoires reprises dans votre offre de prêt.

5 Conserver un exemplaire de l'offre de prêt

Votre offre de prêt est **votre document de référence** durant toute la vie de votre crédit

6 Nous renvoyer par courrier simple l'offre de prêt

Ce que vous devez faire : Vérifiez bien que toutes les pages soient paraphées **SANS RATURE, NI SURCHARGE** et renvoyez-nous les documents composant votre offre à l'adresse suivante :

AXA Banque – Service Crédit Immobilier
94 Rue Servient TSA 51961
69442 LYON CEDEX 03



Bien comprendre votre offre de prêt

Votre offre de prêt est votre document de référence durant toute la vie de votre crédit. Afin de vous faciliter la compréhension de ce document, nous vous proposons de prendre connaissance des éléments relatifs au paiement de la caution Crédit Logement (si vous avez opté pour une caution Crédit Logement), aux conditions suspensives et résolutoires et à (aux) mandat(s) de prélèvement SEPA.

Votre conseiller AXA Banque reste évidemment disponible pour répondre à toutes vos questions, vous trouverez également de nombreuses réponses à vos questions dans la rubrique **Mon patrimoine immobilier** ainsi qu'un **lexique** sur notre site http://www.comprendreavecaxa.fr

Paiement de la caution Crédit Logement

Si votre prêt est garanti par la caution de Crédit Logement (rubrique "Garanties" de votre offre de prêt), nous vous informons que les frais liés à la garantie Crédit Logement **seront directement déduits du montant du prêt** dès la mise à disposition totale ou partielle des fonds (en cas de mises à disposition successives des fonds : date du 1er déblocage).

Ce que vous devez faire : le jour de la signature chez le notaire, il vous faudra régler les frais à devoir à la société de caution qui garantit votre financement immobilier. A ce titre, le montant du prêt octroyé par AXA Banque devra être complété du montant de ces frais.

Conditions suspensives et résolutoires

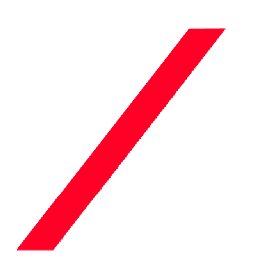
Dans la rubrique " Conditions suspensives et résolutoires ", vous trouverez la liste des éléments et pièces justificatives à transmettre pour que nous puissions procéder au déblocage de votre (vos) prêt(s).

Ce que vous devez faire : Veillez à la levée des conditions suspensives et résolutoires dans un délai d'une semaine avant la date de signature prévue chez le notaire. En l'absence de l'ensemble de ces éléments, nous ne serons pas en mesure de procéder à la mise à disposition des fonds.

Pour rappel, les éléments demandés doivent être renvoyés à l'adresse suivante :

AXA Banque – Service Crédit Immobilier
94 Rue Servient TSA 51961
69442 LYON CEDEX 03

AXA Banque, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 82 476 864 € - 542 016 993 RCS Créteil.
Siège Social : 203 /205 rue Carnot 94 138 Fontenay-sous-Bois Cedex.
Intermédiaire en assurance pour le compte d'AXA France Vie et AXA France Iard – N° ORIAS 07 025 377





Compléter le(s) mandat(s) de prélèvement SEPA

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA — AXA BANQUE

Référence unique du mandat: 0000000000RU0000000

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

*Veuillez compléter les champs marqués**

Votre Nom (1)	* MR XXX Yyyyyy Nom / Prénoms
Votre adresse	* 00 rue XXXXXXXX Numéro et nom de la rue * 0 0 0 0 0 XXXXXX Code Postal Ville * FRANCE Pays
Les coordonnées de votre compte	* F R 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number) * X X X X X X 6 Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)
Nom du créancier	* Nom du créancier
ICS	* Identifiant créancier SEPA * Numéro et nom de la rue * Paris CEDEX 01 Code Postal Ville * FRANCE Pays
Type de paiement	* Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel 12
Signé à (2)	* 13 Lieu Date
Signature(s)	* Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

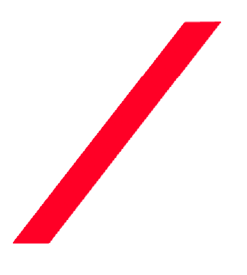
Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	00000000 Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur: si votre paiement concerne un accord passé entre le et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir. 000000000 Code identifiant du tiers débiteur 17 Nom du tiers créancier: le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers. 18 Code identifiant du tiers créancier
Contrat concerné	Numéro d'identification du contrat Description du contrat
A retourner à :	Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximale de 35 caractères

<u>**Ce que vous devez faire**</u> :

Indiquer le lieu, dater, signer et **retourner le(s) mandat(s) en même temps que votre offre de prêt acceptée.**





Tarification des actes de gestion

Une fois votre crédit immobilier obtenu et en fonction de vos besoins, vous serez peut être amené à réaliser des opérations de gestion. Ces opérations vous sont présentées dans ce document et seront réalisées à votre demande par téléphone au **0 970 808 918 ou par mail à l'adresse suivante gestion-immo@axabanque.fr**

Tarification des principaux actes de gestion (TTC)

Mainlevée sur contrat d'assurance vie AXA .... gratuit
Modification des garanties formalisées sur contrat d'assurance vie AXA .... gratuit
Modification de la date de prélèvement .... gratuit
Désistement .... 15€
Frais de photocopie de document .... 15€
Frais d'attestation/recherche diverses .... 15€
Frais de relevé d'écriture .... 20€
Décompte des sommes restant dues .... 20€
Réédition d'un tableau d'amortissement .... 20€
Mainlevée de commandement de saisie .... 30€
Frais de modulation (1ère modulation gratuite) .... 50€
Mainlevée d'interdiction d'aliéner ou d'hypothéquer .... 70€
Mainlevée définitive .... 70€
Donation avec réserve d'usufruit .... 70€
Divorce .... 70€
Frais de contrôle des travaux .... 125€
Modification d'assurance décès PTIA/PE .... 150€
Mainlevée partielle étude sur pièces .... 150€
Mainlevée définitive (2 garanties associées dans le financement de l'opération) .... 150€
Succession .... 250€
Mainlevée partielle étude sur expertise .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Vente avec engagement du nouveau propriétaire .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Donation avec engagement du nouveau propriétaire .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Divorce avec désengagement d'un époux .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Transfert du prêt sur une nouvelle opération .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Autres modifications contractuelles .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Modifications de garantie .... 1% du capital restant dû (min. 250€)
Frais de dossiers .... 1% du montant emprunté (min. 300€ max 800€)

Conditions de tarification applicables au 01/01/2012, susceptibles de modifications. AXA Banque se réserve la possibilité de facturer toute opération ayant généré un coût spécifique.

AXA Banque, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 82 476 864 € - 542 016 993 RCS Créteil.
Siège Social : 203 /205 rue Carnot 94 138 Fontenay-sous-Bois Cedex.
Intermédiaire en assurance pour le compte d'AXA France Vie et AXA France Iard – N° ORIAS 07 025 377